

Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso (à partir des Enquêtes prioritaires de 1994 et 1998)

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie, Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso, Mars 2000.

1. Sources des données : description et critique

Les données utilisées dans cette étude proviennent de deux (2) enquêtes à couverture nationale détaillées sur les conditions de vie des ménages : la première (EP I) fut réalisée d'octobre 1994 à janvier 1995 et, la seconde (EP II) de mai à août 1998. Toutes les deux ont utilisé un questionnaire basé sur le modèle standard de l'Enquête Prioritaire (Marchant et al 1987) avec de très légères différences.

L'EP I a concerné 8 642 ménages et l'EP II a recueilli les informations auprès de 8 478 ménages.

Un élément important de différence entre les deux sources de données est due aux périodes d'observations : contrairement à l'EP I qui a été réalisée d'octobre à janvier, l'EP II s'est déroulée à une période de soudure (mai - août), période d'une très grande sensibilité pour l'approvisionnement alimentaire de la population rurale. Cet état de fait quoique donnant une mesure valable à un moment donné ne permet pas une comparabilité des postes de dépenses observées lors des deux opérations. Par contre les autres biens (équipement et avoirs) sont moins assujettis aux variations saisonnières, aussi l'analyse mettra plus l'accent sur ceux-ci.

2. Mesure du bien-être : construction d'indicateurs

Définir la pauvreté de manière précise pour la mesurer est assez complexe, aussi complexe dans son appréhension que dans la mise en œuvre de sa mesure. Tout de même, ainsi que le soulignent plusieurs travaux, la mesure de la pauvreté va de paire avec la mesure du bien-être.

Disposer d'un indicateur de bien-être par individu permettrait alors de procéder à un classement des individus des moins nantis aux individus les plus nantis au sens de la satisfaction de leurs besoins. Partant d'une ligne ou seuil, les individus seraient partagés en deux groupes : les pauvres, ceux qui ont un niveau de vie inférieur au seuil et les non pauvres.

En réalité le bien-être n'est pas aussi simple à mesurer car le concept est à la fois multidimensionnel et subjectif. Il est multidimensionnel parce que entre autres plusieurs de ses composantes ne sont pas forcément quantifiables. Il est subjectif à cause du problème habituel de la comparaison interpersonnelle des niveaux d'utilité.

Toutefois malgré ces problèmes, il est généralement admis qu'une mesure monétaire représente une des meilleures façons de mesurer le bien-être au niveau individuel.

L'approche de la pauvreté par un seuil national de la pauvreté vise à définir de manière relativement objective un but chiffré.

L'approche de la pauvreté par le biais des seuils relatifs repose sur une démarche de découpage de la population totale en percentiles d'un ordre donné sur l'échelle de niveaux de vie. L'option des quintiles dans l'étude du profil de pauvreté au Burkina Faso, ne peuvent être évaluées en termes monétaires percentile d'ordre 5, permet de décomposer sur l'échelle des niveaux de vie la population en 5 fractions de 20 % chacune évoluant ainsi qu'il suit :

Extrêmes pauvres = 1^{er} quintile ;
Pauvres modérés = 2^{ième} quintile ;
Niveau de vie moyen = 3^{ième} quintile ;
Non pauvres = 4^{ième} et 5^{ième} quintile.

Les deux approches combinées devraient entre autres répondre aux questions suivantes :

1) Quelles sont les caractéristiques de la population lorsque l'on passe de la pauvreté à la non pauvreté de manière générale et de manière spécifique autour de la ligne de pauvreté dans l'espace suivant le genre, le groupe socio-économique etc.

2) Quelles sont les contributions et influences spécifiques des pauvres et non pauvres aux caractéristiques globales de la population ?

3. Dépenses, indice de prix et taille du ménage

Pour classer les individus selon le degré de pauvreté (des pauvres aux non pauvres), un indicateur du niveau de vie proche du revenu par tête dans un ménage a été calculé. L'indicateur proposé est le niveau des dépenses. Il est déterminé sur la base des résultats de l'enquête comme étant égal à la somme des principales utilisations des revenus du ménage. Ce sont les dépenses en achats (acquisitions payantes) ou en autoconsommation des biens ou services alimentaires ou non alimentaires (santé, éducation, habitation, habillement, transport, transfert, loisirs, etc.) effectuées par les membres du ménage. Ces dépenses peuvent se faire pour la satisfaction des besoins individuels ou collectifs, dans les ménages ou à l'extérieur des ménages.

L'indice des dépenses ainsi défini prend en compte toutes les utilisations possibles des revenus du ménage puisqu'il inclut en plus des acquisitions des biens et services de consommation, l'autoconsommation, l'épargne et les autres transferts. A défaut d'une estimation directe des revenus du ménage, l'indice des dépenses en donne une idée très proche.

Les dépenses observées sont nominales et ont été saisies à l'échelle du ménage. Avant de calculer les dépenses par tête au niveau du ménage, il convient donc d'harmoniser les données par rapport aux écarts régionaux de prix afin que les dépenses nominales puissent se prêter aux comparaisons dans l'espace.

En ce qui concerne la correction des écarts régionaux de prix, des déflateurs régionaux ont été construits pour ramener les dépenses à une même base de comparaison. Le dispositif de relevés des prix régionaux a fourni les prix moyens mensuels pour la période d'avril à décembre 1998. Un prix moyen a été calculé par région sur la base de dix produits dont quatre alimentaires de base et six non alimentaires de base. Tous ces prix ont été ensuite comparés à ceux de la région Centre (choisie comme base) donnant ainsi un déflateur pour chacune des 10 régions. Les dépenses de ménage ainsi déflatées sont rapportées à la taille de celui-ci. L'indicateur de bien-être est donc les dépenses totales réelles des ménages per capita.

4. Seuil

Le choix d'un seuil de pauvreté est, au moins en partie, un processus subjectif. Si on utilise un concept absolu de la pauvreté et de la consommation par tête comme mesure du bien-être, le seuil de pauvreté représenterait le niveau minimum de consommation nécessaire pour permettre à un individu d'une société donnée de subsister. Mais une telle définition du seuil pose le problème de la définition de la subsistance qui est en partie subjective. Il est difficile de définir les besoins minima en aliments à fortiori de les définir pour les produits non alimentaires.

Un seuil absolu national a pu être déterminé dans le cas du Burkina Faso et calculé à partir des besoins (nutritionnels) spécifiques du pays, il fut estimé à 41 099 F CFA par adulte et par an aux prix d'octobre 1994 et il a fait l'objet d'un consensus. Ce seuil correspond à la couverture des besoins alimentaires (coût des dépenses nécessaires à l'obtention de 2 283 calories) d'une part et des dépenses non alimentaires d'autre part.

Ce même seuil actualisé en coûts réels aux prix de 1998 vaut 72 690 FCFA et couvre entre autres les besoins nutritionnels correspondant à 2 283 calories.

La ligne de Pauvreté ou le seuil de pauvreté est le niveau normatif des dépenses en dessous duquel les individus sont considérés comme pauvres. A cet égard, l'analyse est menée en terme de pauvreté

absolue c'est à dire que l'approche passera par l'estimation du coût d'un volume de biens basé sur les habitudes de la population et susceptibles de couvrir les besoins de consommation courante.

5. Indices de pauvreté

Ayant défini une mesure du bien-être (Y_i pour l'individu i) et déterminé un seuil de pauvreté (Z), il ne reste plus qu'à élaborer des indicateurs permettant d'appréhender les principales dimensions de la pauvreté au Burkina Faso. Ces indicateurs sont des indices spéciaux qui décrivent l'étendue, la profondeur et la sévérité. Ces indices peuvent être dérivés comme des cas particuliers de l'indice de pauvreté P_α développé par Foster, Greer et Thorbecke (1984) et défini comme suit :

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^\alpha$$

Où les individus sont classés en ordre croissant, à partir du plus pauvre ($i=1$) au plus riche ($i=n$ où n est la population totale), q est le nombre d'individus considérés comme pauvres, et α est un paramètre représentant l'importance placée sur le bien-être des plus pauvres parmi les pauvres. L'étendu de la pauvreté da proportion de la population définie comme étant pauvre ; $P_0 = q/n$ peut être obtenu comme un cas spécial où $\alpha = 0$, tandis que la profondeur de la pauvreté peut être définie comme P_1 et la sévérité comme étant P_2 .

Les indices P_α sont décomposables, c'est à dire que pour une population répartie en m sous-groupes exclusifs et exhaustifs, il est possible de calculer pour chaque sous-groupe k ($k = 1, \dots, m$) ayant une proportion de population égale à x_k :

$$P_{\alpha,k} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{q_k} \left(\frac{Z - Y_{i,k}}{Z} \right)^\alpha$$

On a :

$$P_\alpha = \sum_1^m x_k P_{\alpha,k}$$

Par suite, la contribution de chaque sous-groupe (c_k) peut s'obtenir en écrivant :

$$C_k = \frac{x_k P_{\alpha,k}}{P_\alpha}$$

La contribution est très utile pour identifier l'affectation différenciée de chaque sous-groupe par la pauvreté.